

Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

WWW.ANFH.FR

Plan d'actions régional 2025

**Bourgogne
Franche-
Comté**

**Déploiement
Franche-Comté**



Dans le prolongement de son précédent plan d'actions régional (P.A.R.), l'ANFH Bourgogne-Franche-Comté a décidé de reconduire les axes prioritaires 2024 dans son P.A.R. 2025, afin d'ancrer son action dans une dynamique de pluriannualité.

44 thèmes de formation, dont une dizaine de nouveautés, seront déployées en Franche-Comté.

Les programmes de formation sont téléchargeables sur notre site internet : www.anfh.fr/les-offres-de-formation

AXE 1

Maintenir et développer les compétences « socles » ainsi que l'employabilité des agents

- > VAE collective | 1.1 | 11 jours
- > Dispositif 4 C | 1.2 | 10 à 17 jours
- > Dispositif seconde partie de carrière | 1.3 | 2 à 8 jours

N : Nouveauté

FAE ACH : Formation d'adaptation à l'emploi des adjoints des cadres hospitaliers

FAE AMA : Formation d'adaptation à l'emploi des assistants médico-administratifs

FAE TH-TSH : Formation d'adaptation à l'emploi techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers

AFN : Action de formation nationale

AXE 2

Poursuivre et améliorer la démarche continue de la qualité de prise en charge des patients et des résidents

- > Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur de vieillissement | 2.1 | 1 jour
- > Accompagner le patient / résident par le toucher | 2.2 | 3 jours
- > Vieillesse de la population en situation de handicap | 2.3 | 2 jours
- > Accompagnement de la fin de vie | 2.4 | 2 + 1 jours
- > Les spécificités de la prise en charge à domicile | 2 à 3 jours par module indépendant - 9 jours

Module 1 – La place du domicile dans le parcours de soin et/ou d'accompagnement | 2.5 |

Module 2 – Les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et/ou de troubles psychiques | 2.6 |

Module 3 – La prévention des chutes à domicile | 2.7 |

Module 4 – La fin de vie à domicile | 2.8 |

> Communiquer avec ses collègues pour une efficacité du travail d'équipe | 2.9 | 2 jours

> Développer la relation aux familles | 2.10 | 2 + 1 jours

> La place du son dans l'environnement professionnel | 2.11 | 2 jours

> Intervenir auprès d'une personne physiquement violente **N** | 2.12 | 2 jours


> Prise en charge de la douleur **N**

Module 1 – Sensibilisation (ASH-AMP-AS) | 2.13 | 2 jours

Module 2 – Perfectionnement (IDE - AS - AMP) | 2.14 | 2 jours

AXE 3

Élargir le champ professionnel des personnels administratifs

- > **Word initiation** | 3.1 | 2 jours
- > **Excel initiation** | 3.2 | 2 jours
- > **Excel perfectionnement** | 3.3 | 2 jours
- > **Professionalisation des personnels RH** 

Module 1 – Les fondamentaux pour la gestion administrative du personnel | 3.4 | 5 jours

Module 2 – La Paie-module d'approfondissement | 3.5 | 2 jours

- > **Gestion dossier retraite et information agents** | 3.6 | 1 à 2 jours
- > **FAE ACH Blended Learning** | 3.7 | 22 jours
- > **FAE AMA Blended Learning** | 3.8 | 15 jours

AXE 4

Élargir le champ professionnel des personnels techniques et logistiques (dont aspects de développement durable)

- > **Achats écoresponsables** | 4.1 |

Module 1 – À destination des directeurs d'achat | 4.1 | 1 jour

Module 2 – À direction des acheteurs | 4.2 | 3 jours

- > **FAE TH-TSH Blended Learning** | 4.3 | 27 jours
- > **Gestion des stocks (agents logistiques en établissement de santé, gestionnaire de stock en PUI, référent logistique...)** | 4.4 | 2 jours



AXE 5

Élargir le champ professionnel des personnels de restauration

- > **Certifier les personnels de cuisine et de restauration**  | Offre en cours de construction

AXE 6

Professionaliser les personnels aux problématiques de santé mentale

- > **Infirmiers : connaître les spécificités du temps soignant en psychiatrie** | 6.1 | 2 + 2 jours
- > **Développer une approche non médicamenteuse des troubles psycho comportementaux en gériatrie** | 6.2 | 3 jours
- > **Prise en charge des patients du secteur psychiatrique vers le médico-social**  | 6.3 | 2 + 1 jours
- > **Tous concernés par les psycho traumatisme : repérer, évaluer et orienter** 

Module 1 – À destination des adultes | 6.4 | 2 jours

Module 2 – À destination des enfants et adolescents | 6.5 | 2 jours

AXE 7

Développer les formations pluriprofessionnelles et/ou multidisciplinaires

- > **Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques / 4 modules dont 2 spécifiques aux IDE** | 7.1 7.2 7.3 7.4 | 1 à 2 jours par module
- > **Spécificité de la prise en charge en oncologie du jeune patient** | 7.5 | 2 + 1 jours
- > **Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire** | 7.6 | 2 jours
- > **Dépendance iatrogène** | 7.7 | 2 jours

AXE 8

Actions transversales

- > **Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH** ^N
Blended Learning

Module 1 – Comprendre, repérer les situations de VSS et orienter les victimes (tout public) | 8.1 | 1 jour

Module 2 – Construire et déployer un processus de prévention, d'information et disciplinaire/ de sanction au sein de son établissement | 8.2 | 1 jour

- > **Laïcité (3 parcours possibles)** e-Learning | 8.3 8.4 8.5 | 30 minutes à 2,5 heures sur LCMS ANFH

- > **Management hospitalier: parcours modulaire** Blended Learning

Module 1 – Positionnement individuel (distanciel asynchrone et obligatoire) | 8.6 | 3 heures maximum

Module 2 – Appréhender l'évolution de l'environnement hospitalier | 8.7 | 7 heures

Module 3 – Fédérer, motiver, valoriser, déléguer | 8.8 | 7 heures

Module 4 – Prendre soin de soi, du collectif, gérer les relations interpersonnelles, contribuer à la QVCT | 8.9 | 7 heures

Module 5 – Accompagner le changement, gérer les projets | 8.10 | 7 heures

- > **Gestion et conduite de projets** | 8.11 | 2 jours

> **Maître d'apprentissage - Module de base + accompagnement à la certification Blended Learning** | 8.12 8.13 | 3 + 1 jours

> **Être tuteur de stagiaires paramédicaux** | 8.14 | 2 + 2 jours

> **Développer sa stratégie de recrutement et d'attractivité** Blended Learning | 8.15 | 2 + 1 jours

> **Dispositif d'accompagnement RH métiers compétences** | 8.16 | de 2 à 11 jours

> **Boîte à outils QVT - Accompagnement / conseil + modules flash** | 8.17 | **Diagnostic:** 0,5 à 3 jours / **Formation - action:** 3 à 9 jours / **Modules flash:** 1 à 4 jours

> **Renforcement de la cybervigilance – Actions de sensibilisation et de gestion des incidents liés au risque cyber** | 8.18 | 1 jour

> **Établissements durables: quels enjeux et quels rôles pour chacun ?** ^N
Blended Learning | 8.19 | 1 + 0,5 jour

> **Initier un projet de RSE dans un établissement de la FPH** ^N
Blended Learning | 8.20 | 2 + 1 jours

AXE 9

Formations destinées aux médecins hospitaliers

> **Entretien professionnel annuel des médecins** | 9.1 | 7 heures

> **Vie professionnelle, prévention et gestion des conflits** | 9.2 9.3 | 2 + 1 jours

> **Dispositif de formation français pour les médecins peu francophones** Blended Learning | 9.4 | 96 heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les Actions de formation du P.A.R.

> L'Anfh propose aux établissements adhérents un panel d'actions de formation régionales et nationales. Ces thématiques correspondent aux **remontées des besoins** de formation des adhérents, ainsi qu'au déploiement du plan stratégique national de l'Anfh au niveau des différents territoires.

> Elles font l'objet d'une mise en concurrence des organismes de formation par le biais d'un appel d'offres selon les procédures d'achat de l'Anfh (code de la commande publique).

> **Les frais pédagogiques** ainsi que les frais de restauration (déjeuner) **sont financés sur les fonds mutualisés** (4% régional ou fonds nationaux) pour les personnels non médicaux, et pour les formations inter-établissement.

> Les autres frais liés au départ en formation des agents (transport, hébergement, repas du soir, parking, frais de traitement) sont éligibles sur le plan de formation respectif de chaque établissement.

> **Les personnels médicaux des établissements adhérents au DPCM peuvent se former dans le cadre des AFR**, avec un financement (frais pédagogiques, repas, déplacement) sur le DPCM de l'établissement.

> Les dispositifs d'accompagnement intra établissement ou GHT, font l'objet d'un cofinancement du plan de formation au titre des frais pédagogique, à savoir:

- Seconde partie de carrière;

- Boîte à outils QVT;

- Offre accompagnement RH métiers compétences.

> les actions de formation nationales (AFN) médecins sont accessibles aux établissements adhérents au DPCM à l'Anfh. Ces formations bénéficient d'un financement national au titre des frais pédagogiques. Les autres types de frais sont finançables sur l'enveloppe DPCM de l'établissement.

Modalités d'inscription

> Le retour du tableau d'inscription par établissement à votre délégation territoriale,

par courriel ou courrier, dûment complétée doit se faire sous les conditions suivantes:

- avant le mois de **décembre 2024** pour les formations organisées lors du premier semestre de l'année 2025;

- avant le mois de **juin 2025** pour les formations du second semestre de l'année 2025;

- l'établissement devra confirmer l'inscription nominative **au minimum deux mois** avant le début de la formation;

> L'ANFH communique les places en formation retenues par établissement et par thématique:

- en **décembre 2024** pour les formations organisées lors du premier semestre de l'année 2025;

- en **juin 2025** pour les formations du second semestre de l'année 2025;

- l'ANFH transmet aux établissements les convocations deux mois avant le début de la formation.

Désistement

> **Il convient à l'établissement de procéder à la substitution d'un agent par un autre, en prenant soin de vérifier que les prérequis formatifs soient respectés.** Dans le cas où le remplacement ne peut être assuré, l'Anfh pourra proposer la place devenue vacante à un autre établissement.

> Il convient à l'établissement de communiquer le nom et le prénom du remplaçant à l'ANFH en amont de la formation.

> Sera considérée comme désistement tardif, la non-participation d'un agent inscrit qui survient dans les deux semaines précédant le premier jour de la formation.

Pour tous renseignements et inscriptions

> Ce sont les services de formation continue de l'établissement qui peuvent inscrire des stagiaires aux formations du P.A.R.

> Pour plus de renseignements, le contact de la délégation est:

Sara MONTEL - Conseillère en formation
03 81 82 63 13 - s.montel@anfh.fr

ANFH BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'ANFH déploie progressivement sa plateforme de formations en ligne « e-formations » :



<https://e-formations.anfh.fr>

Accessible à tous les agents des établissements adhérents, elle centralise des contenus e-learning interactifs et disponibles sur tablettes, smartphones et ordinateurs.



Les trois types de catalogues

► **Contenus en libre accès** (sans compte) accessibles depuis la page d'accueil de la plateforme, par exemple : se préparer à son entretien professionnel, Webinaires sur la Covid-19, teaser des contenus à suivre à l'intérieur de la plateforme, serious games en ligne...

► **Contenus en auto-inscription** (avec un compte sans suivi administratif en termes de participation et d'assiduité) :

- découverte des instances;
- e-Multi+ : « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel »;
- RGPD: acquérir les bons réflexes;
- se préparer à son entretien professionnel.
- sensibilisation au télétravail.

► **Contenus en inscription institutionnelle** (avec un compte avec suivi administratif en termes de participation et d'assiduité) :

- égalité professionnelle femmes/hommes;
- éthique 2.0;

- l'Entretien Prénatal Précoce - Actualisation des connaissances;
- la laïcité au quotidien;
- la laïcité ma responsabilité;
- les fondamentaux de la laïcité;
- limitation et arrêt des thérapeutiques - Droits des patients en fin de vie;
- qualité de vie au travail (QVT);
- réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel;
- se préparer à la certification et à la fiabilisation des comptes;
- parcours RH;
- soins sans consentement;
- troubles du comportement de la personne âgée;
- e-multi + Animateur;
- nouvel arrivant au sein d'un service formation;
- cybermalveillance;
- ...

Délégation Franche-Comté

9 Rue Jean-Baptiste Proudhon
25000 Besançon

03 81 82 00 32
franchecomte@anhf.fr

Pôle formation

Sara MONTEL
Conseillère en formation
03 81 82 63 13
s.montel@anhf.fr

Pôle dispositifs individuels

Sandrine POYET
Conseillère en dispositifs individuels
03 81 82 63 08
s.poyet@anhf.fr

Anfh

Siège

265, rue de Charenton
75012 Paris
01 44 75 68 00
www.anfh.fr

✕ @ANFH_

in ANFH

@anh_opca

@ANFHfilm